



Récépissé N°598/2021RDJ/C19/SAAP du 20/08/2021

400FCFA

# La Voix

## du Consommateur

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

DOUALA

# Il faut aussi "séquestrer" les ordures



Depuis quelques jours, la capitale économique est submergée à nouveau par les ordures ménagères. Trottoirs, chaussées et espaces publics sont envahis par des montagnes de déchets, au grand désarroi des habitants qui suffoquent. L'absence de collecte régulière expose la population à des risques sanitaires élevés, en ce début de saison pluvieuse. La Cameroon Human Rights Commission tire la sonnette d'alarme en recommandant au Gouvernement de mettre en place un système de tri des ordures à la collecte simple et durable. Pages 3&4

ALERTE- SANTÉ

## Des bonbons contaminés au cannabis



En Europe, Haribo vient de procéder au retrait de sa marque Happy cola Fizz à la suite d'intoxication de plusieurs enfants tombés malades. Pages 5&6

ÉLECTRICITÉ

Page 2

## Le Rachat d'Eneo pas encore finalisé

La FOCACO et le COC demandent la résiliation du contrat de concession pour non atteinte des objectifs en lieu et place d'un rachat onéreux et complaisant.

BULGARIE

Page 7

## L'entrée dans zone euro divise la population

# Actis accepte de céder ses parts au Cameroun pour 78 milliards FCFA

S'il aboutit, ce rachat porterait la part de l'Etat camerounais à 95% dans le capital de l'énergéticien – contre 5% pour le personnel – et marquerait l'aboutissement d'un dossier longtemps marqué par des tensions. Ce que EcoMatin en sait.

**L**e fonds d'investissement britannique Actis a validé une offre de 78 milliards FCFA (environ 119 millions d'euros) émise par l'Etat du

Cameroun pour le rachat de sa participation majoritaire (51 %) dans Energy of Cameroon (Eneo), le principal producteur et distributeur d'électricité du pays. Un accord de principe aurait

d'ailleurs déjà été conclu entre les deux parties. S'il aboutit, ce rachat porterait la part de l'Etat camerounais à 95% dans le capital de l'énergéticien – contre 5% pour le personnel – et

marquerait l'aboutissement d'un dossier longtemps marqué par des tensions, tant sur les modalités financières que sur la gouvernance de l'entreprise.



# Urgence sanitaire à Etoug-Ebé (Yaoundé 6) : le cimetière municipal envahi par les ordures

Depuis plus de deux ans, le point de collecte d'ordures ménagères situé près du cimetière municipal d'Etoug-Ebé, dans la zone dite Monté Science (arrondissement de Yaoundé 6), est totalement abandonné par les services de collecte.



# DÉCLARATION DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DU CAMEROUN À L'OCCASION DE LA 52<sup>E</sup> ÉDITION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

5 juin 2025

**Thème: Mettre fin à la pollution plastique mondiale**

La Commission accueille favorablement le thème de la 52<sup>e</sup> édition de la Journée mondiale de l'environnement Mettre fin à la pollution plastique mondiale, l'objectif étant de promouvoir une prise de conscience mondiale et de favoriser l'adoption de solutions concrètes telles que l'utilisation de plastiques biodégradables, le recyclage et les alternatives durables aux emballages plastiques les plus utilisées et économiques telles que le papier kraft, le papier renforcé, l'amidon de maïs, les sacs en coton, en filet ou en jute, les fibres naturelles, les boîtes et barquettes en carton, les bioplastiques, la cire d'abeille ou d'origine végétale en tissu, etc.

La Commission note qu'à travers la résolution 5/14 intitulée Mettre fin à la pollution plastique: vers un instrument international juridiquement contraignant adoptée le 2 mars 2022 par l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement (UNEA), un processus de négociation a été engagé en vue de l'élaboration d'un traité mondial juridiquement contraignant sur la pollution plastique – y compris dans le milieu marin – qui ambitionne de couvrir l'ensemble du cycle de vie des matières plastiques, depuis leur production jusqu'à leur élimination.

La Commission salue les efforts du Gouvernement et de ses partenaires visant à lutter contre la pollution plastique, notamment la saisie par la Douane camerounaise, en juillet 2024 à Ekok, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre, de 25 000 emballages plastiques non biodégradables dans le cadre de l'opération Halte au commerce illicite (Halcomi III), action visant à lutter contre l'importation et la circulation de ces produits non conformes à la réglementation en vigueur ; une saisie qui s'inscrit dans les efforts continus du Gouvernement pour faire respecter l'arrêté conjoint n° 004/MINEPDED/MINCOMMERCE du 24 octobre 2012 signé par les ministres de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable (MINEPDED) et du Commerce (MINCOMMERCE) qui proscribit la production, l'importation,

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

COMMISSION DES DROITS  
DE L'HOMME DU CAMEROUN

SOUS-COMMISSION CHARGÉE  
DE LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME

Secrétariat Permanent

Division de la Protection  
et de la Promotion des Droits de l'homme

B.P./P.O. Box 20317, Yaoundé  
Fax : (237) 222-22-60-82  
**Numéro Vert : 1523**



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

CAMEROON HUMAN  
RIGHTS COMMISSION

SUB-COMMISSION IN CHARGE  
OF HUMAN RIGHTS PROMOTION

Permanent Secretariat

Human Rights Protection  
and Promotion Division

Tel.: (237) 222-22-61-17 / 691 12 86 70  
E-mail: chrc.cdhc2019@yahoo.com  
Web: www.cdhc.cm  
**Toll-Free Number: 1523**

## DÉCLARATION DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DU CAMEROUN À L'OCCASION DE LA 52<sup>E</sup> ÉDITION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Sur le thème *Mettre fin à la pollution plastique mondiale*

5 juin 2025

La Commission des Droits de l'homme du Cameroun (ci-après : « la Commission » ou « la CDHC »), créée par la loi n° 2019/014 du 19 juillet 2019 et mise en place le 29 avril 2021, suite à la prestation de serment de ses membres devant la Cour suprême siégeant en Chambres réunies,

*Ayant à l'esprit* qu'après la première conférence majeure sur les questions environnementales organisée à Stockholm (en Suède) du 5 au 16 juin 1972, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (AGONU) a adopté la résolution n° A/RES/2994 (XXVII) du 15 décembre 1972 instituant la *Journée mondiale de l'environnement (JME)*, célébrée le 5 juin de chaque année depuis 1973, en invitant « [les] gouvernements et [les] organismes des Nations Unies [à organiser le jour dit] des activités [pour marquer] l'intérêt qu'ils attachent à la protection et à l'amélioration de l'environnement »<sup>1</sup>,

*Ayant également à l'esprit* que de nombreuses règles édictées en matière de protection de l'environnement trouvent leur origine « au début des années 1970, à la faveur

<sup>1</sup> Cf. *Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO)*, « Journée mondiale de l'environnement, 5 juin », <https://www.unesco.org/fr/days/environment>, consultée le 7 mars 2025.

Créée par la loi n° 2019/014 du 19 juillet 2019 la CDHC est une institution indépendante de consultation, d'observation, d'évaluation, de dialogue, de conciliation et de concertation en matière de promotion et de protection des Droits de l'homme. La Commission fait également office de Mécanisme National de Prévention de la torture du Cameroun, en abrégé "MNPT".  
Created by law n° 2019/014 of 19<sup>th</sup> July 2019, the CHRC is an independent institution for consultation, monitoring, evaluation, dialogue, conciliation and deliberation in the promotion and protection of human rights. It shall also serve as the Cameroon National Mechanism for the Prevention of Torture, abbreviated as "MNPT".

la possession et la vente d'emballages plastiques non biodégradables d'une densité inférieure ou égale à 60 microns d'épaisseur ainsi que celles des granulés servant à leur fabrication.

La Commission salue également les efforts consentis par la société civile et les partenaires au développement pour lutter activement contre la pollution plastique, notamment à travers l'organisation, par l'association *Women in Climate Change Organisation*, d'une collecte de déchets plastiques du 1<sup>er</sup> au 31 août 2024 dans les villes de Douala, Garoua, Ngaoundéré et Nkongsamba.

La Commission relève en outre que, selon une enquête réalisée par Afrobarometer en mars 2022, 72 % des citoyens considèrent la pollution comme un problème grave

dans leur communauté et 76 % considèrent les sacs en plastique comme la source majeure de pollution, une préoccupation qui reflète une prise de conscience accrue de la situation, bien que des actions concrètes pour l'endiguer demeurent insuffisantes tant au niveau local qu'à l'échelle nationale.

La Commission reste préoccupée par le comportement incivique de certaines populations qui continuent de déposer ou de verser les ordures ménagères ainsi que des déchets plastiques dans des lieux non prévus à cet effet, y compris dans les rigoles et caniveaux, contribuant ainsi à l'insalubrité, à l'obstruction des voies d'évacuation des eaux et à l'aggravation des risques d'inondation.

La Commission reste préoccupée par la corruption qui constitue un

frein majeur à la mise en œuvre efficace des normes interdisant l'usage des plastiques non-biodégradables au Cameroun, avec pour conséquences : i) la faible application des lois par les institutions chargées de faire respecter la réglementation environnementale ; ii) la perte de crédibilité et d'efficacité des autorités chargées de la gestion environnementale ; iii) le déficit économique et commercial induit par la concurrence déloyale qui encourage la contrefaçon, la dégradation de l'environnement et iv) les obstacles à la sensibilisation et à l'éducation contre la corruption.

La Commission relève que, sur les 220 recommandations acceptées par l'État à l'occasion de l'adoption du Rapport du passage du Cameroun au 4<sup>e</sup> cycle de l'Examen périodique universel (EPU) le 26 mars 2024, trois sont relatives au droit à un environnement sain ; elles sont reproduites dans la Déclaration de la CDHC de ce jour et ont été ventilées par la CDHC aux structures pertinentes de l'État, chacune en ce qui la concerne.

La Commission recommande au Gouvernement de renforcer le cadre législatif et réglementaire : i) en interdisant progressivement les plastiques non-biodégradables ; ii) en appliquant rigoureusement le principe du pollueur-payeur en mettant en place une taxe sur les plastiques non-recyclables pour encourager la réduction de leur consommation et iii) en imposant aux producteurs des normes strictes d'éco-conception.

La Commission recommande au Gouvernement de mettre en place un système de tri des ordures à la collecte simple et durable, pour permettre aux utilisateurs (ménages, entreprises, établissements publics) de trier à la source les déchets en trois grandes catégories : les déchets plastiques, les déchets en verre et les autres types de déchets (organiques, papier, métaux, etc.) pour faciliter le recyclage et réduire leur impact environnemental, en installant des points de tri clairs et accessibles comprenant des bacs de tri signalétiques, en sensibilisant les utilisateurs à la gestion responsable des déchets et en renforçant le système de collecte.

## DÉNONCIATION- FOCACO

**Le bouchon du Coca-Cola zéro PET 30 cl est vissé trop fort !**

**L**e dévissage est quasiment impossible pour plusieurs consommateurs notamment les enfants.

Conformément à la loi-cadre du N° 2011/012 du 6 mai 2011 portant protection du consommateur au Cameroun (Article 10), la Fondation camerounaise des consommateurs (FOCACO) demande à l'entreprise Coca-Cola Gracedom de livrer au consommateur une bouteille de Coca-Cola zéro PET 30 CL qui satisfait aux exigences minimales d'utilisation.

Fait à Douala, le 04  
Juin 2025  
(é) Alphonse AYISSI  
ABENA  
Président exécutif  
FOCACO



# Doudou Afritude

Participation des Doudous Afritude au Festival "Bochum Total" en Allemagne ( Juillet 2023).

La qualité appréciée au-delà de nos frontières !

NB: Vos Doudous Afritude sont désormais disponibles au supermarché Super U Bali-Douala

Infoline : 6 96 76 26 45



## ALERTE - FOCACO

**Des bonbons HARIBO contaminés au cannabis !**

Le fabricant de Haribo a procédé depuis le jeudi 29 mai 2025 au rappel des bonbons de sa marque « Happy Cola Fizz » aux Pays-Bas et en Belgique. La raison : la découverte du cannabis dans certains paquets. Plusieurs personnes, dont des enfants, sont tombées malades. La question reste de savoir comment ces substances se sont retrouvées dans les bonbons.

Les références des produits incriminés se trouvent-elles sur les rayons des centres commerciaux camerounais ?

La FOCACO interpelle le Ministre du commerce et celui de la santé publique à réagir afin de clarifier cette situation.

Compte tenu du principe de précaution, la FOCACO exhorte les parents et leurs enfants à la prudence.



## SOMMET D'AFFAIRES USA - AFRIQUE 2025

**Les inscriptions sont ouvertes**

L'Afrique Centrale s'apprête à accueillir à Luanda en Angola, du 22 au 25 juin 2025, la 17ème édition du Sommet d'Affaires USA-AFRIQUE organisé par le Conseil des Affaires des USA sur l'Afrique (Corporate Council on Africa - CCA) et le Gouvernement de l'Angola. À cet effet, et dans l'optique d'une maximisation de la participation de l'Afrique Centrale, une 2ème réunion de revue a eu lieu ce lundi 02 Juin 2025 en fin d'après-midi en visioconférence entre la Présidente du CCA depuis Boston, le Secrétaire d'Etat au Commerce de l'Angola depuis Luanda et le Vice-Président du Haut Conseil des Affaires depuis Brazzaville.

Le 17ème Sommet d'Affaires Etats Unis-Afrique réunira plus de 1 500 délégués, dont des Présidents et Chefs de Gouvernements, des officiels gouvernementaux africains, de hauts fonctionnaires du gouvernement américain et des dirigeants d'entreprises américai-



**« Les voies de la prospérité : une vision commune du partenariat entre les États-Unis et l'Afrique »**

nes et africaines. Les sessions du Sommet 2025 couvriront toute la gamme des opportunités d'expansion des échanges commerciaux, des investissements et des relations commerciales entre les États-Unis et l'Afrique.

# Grandes manifestations contre l'euro



Reportage: **Isidoros Karderinis\***

SOFIA, Bulgarie — Le dimanche 8 juin 2025, des manifestants se sont rassemblés devant la Banque nationale bulgare, entourés d'un important dispositif policier, pour protester contre l'introduction prévue de l'euro le 1er janvier 2026.

La manifestation était une fois de plus organisée par le parti politique "Vazrazdane", tandis que d'autres manifestations ont eu lieu dans d'autres villes bulgares. Le président de "Vazrazdane", Konstantin Kostadinov, a adressé une lettre à tous les Premiers ministres de l'Union européenne appelant à l'exclusion de la Bulgarie de la zone euro.

Konstantin Kostadinov a souligné dans ses déclarations: "Notre lutte se fait au nom de la démocratie, de nos droits et de notre droit le plus important, le droit de vote".

Kostadinov a également rappelé qu'en Italie, il n'y a pas eu un, mais cinq référendums sur l'euro, avec une demande signée par moins de 1 % des citoyens, tandis qu'en Bulgarie, avec 10 % des personnes disposées à le faire, un référendum n'est pas autorisé.

Les participants à la manifestation ont affirmé catégoriquement leur volonté de conserver le lev bulgare comme monnaie nationale et ont réclamé haut et fort un référendum sur cette question cruciale et d'importance à long terme pour le pays.

"Nous voulons conserver le lev bulgare car c'est notre monnaie nationale. Sans lev, il n'y aura plus de Bulgarie", ont insisté les manifestants.

Les milliers de manifestants ont exprimé en particulier leur inquiétude quant au risque que



le passage à l'euro entraîne une hausse des prix, une dégradation du niveau de vie, une perte de souveraineté économique et financière du pays

et une dépendance vis-à-vis des puissances extérieures.

de presse étrangère et écrivain. Facebook: Karderinis Isidoros

\*Isidoros Karderinis est journaliste, correspondant

WORLD HEALTH ASSEMBLY 2025

# A Cameroonian Delegation Active on All Fronts in Geneva

Since the official opening of the 78th World Health Assembly in Geneva on May 17, the Cameroonian delegation, led by the Minister of Public Health, Dr. MANAOUDA MALACHIE, has been fully engaged in discussions and proceedings. Driven by the health diplomacy advocated by the President of the Republic, H.E. Paul Biya, Cameroon is demonstrating full commitment to all aspects of this high-level gathering.

## Involvement from Day One

The delegation is making every effort to vigorously represent the health interests of both the country and the African continent. From the very first hours of the Assembly, it took part in the Credentials Committee, marking the beginning of an institutional marathon.

## Strong Presence in Plenary Sessions

The pace is intense: seven plenary sessions have taken place, each requiring active presence and technical contributions on topics ranging from global health governance to pandemic preparedness.

## Active Role in the Two Main Committees

At the same time, delegation members are engaged in the two main working committees. In Committee A, they are involved in 14 sessions addressing health policies, social determinants, and prevention. In Committee B, 10 sessions are devoted to administrative, budgetary, and organizational matters, where



Cameroon is making its voice heard.

## Intense Participation in Parallel Sessions

And that's not all. Beyond the formal proceedings, the delegation is actively involved in 24 parallel sessions and side events. These are strategic platforms for discussing bilateral partnerships, African initiatives, and collaborative projects with international organizations.

In addition to their active presence at the main venue of the Assembly—where the delegation is deployed simultaneously across about fifteen working rooms—they are also supported by the Permanent Mission of Cameroon to the WHO, the WTO, and other international institutions. This valuable assistance enables them to participate in various parallel sessions scattered across the

Geneva Canton, notably at the Intercontinental Hotel, the President Wilson Hotel, and the headquarters of the International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies (IFRC).

## A Dynamic Health Diplomacy

In the corridors of the Palais des Nations, the activity of the Cameroonian delegation does not go unnoticed. Between meetings, consultations, and interventions, they are constantly mobilized—a true reflection of Cameroon's commitment to global health governance.

## A Vision Driven by the Head of State

This high-level presence is a concrete illustration of the proactive health diplomacy promoted by the Head of State and proof that Cameroon spares no effort in defending its vision of a fairer, more resilient, and better-connected health system.

**Clavère NKEN, Head of Communication Unit, Ministry of Public Health**



ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ 2025

# Une délégation camerounaise sans répit et sur tous les fronts à Genève



**D**epuis l'ouverture officielle de la 78e Assemblée Mondiale de la Santé à Genève le 17 mai dernier, la délégation camerounaise, conduite par le Ministre de la Santé Publique, Dr MANAOUA MALACHIE, est au cœur des discussions et des travaux, sans relâche. Sous l'impulsion de la diplomatie sanitaire prônée par le Président de la République, S.E. Paul Biya, le Cameroun démontre une implication totale dans tous les segments de cette rencontre de haut niveau.

## Une implication dès les premières heures

La délégation ne ménage aucun effort pour représenter avec vigueur les intérêts sanitaires du pays et du continent africain. Dès les premières heures des assises, elle a siégé à la Commission de vérification des pouvoirs, marquant ainsi le début d'un marathon institutionnel.

## Présence soutenue en séances plénières

Le rythme est soutenu : 7 séances plénières se sont enchaînées, chacune exigeant une présence active et une contribution technique sur des sujets allant de la gouvernance mondiale de la santé à la préparation aux pandémies.

## Engagement dans les deux commissions principales

Parallèlement, les membres de la délégation se répartissent entre les deux principales commissions de travail. À la Commission A, ils participent à 14 sessions traitant des politiques de santé, des déterminants sociaux et de la prévention. À la Commission B, 10 sessions sont dédiées aux aspects administratifs, budgétaires et organisationnels, où le Cameroun fait entendre sa voix.

## Activité intense dans les sessions parallèles

Et ce n'est pas tout. En dehors des travaux formels, la

délégation multiplie les engagements dans les 24 sessions parallèles et audiences organisées en marge de l'assemblée. Il s'agit de plateformes stratégiques où sont discutés des partenariats bilatéraux, des initiatives africaines et des projets de collaboration avec des organisations internationales.

Outre sa présence dynamique sur le site principal des assises, où elle se déploie simultanément dans une quinzaine de salles de travaux, la délégation bénéficie également de l'accompagnement bienfaisant de la Mission Permanente du Cameroun auprès de l'OMS, de l'OMC et des autres institutions internationales. Cet appui précieux lui permet de participer activement aux sessions parallèles qui se tiennent dans divers lieux emblématiques disséminés dans le canton de Genève, notamment à l'hôtel Intercontinental, à l'hôtel President Wilson, ainsi qu'au siège de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-

Rouge.

## Une diplomatie sanitaire dynamique

Dans les couloirs du Palais des Nations, l'activité de la délégation camerounaise ne passe pas inaperçue. Entre réunions, consultations et interventions, elle s'illustre par une mobilisation constante, véritable reflet de l'engagement du Cameroun à prendre part activement à la gouvernance mondiale de la santé.

## Une vision portée par le Chef de l'État

Cette présence intense est une illustration concrète de la diplomatie sanitaire proactive du Chef de l'État, et une preuve que le Cameroun n'a pas de répit quand il s'agit de défendre sa vision d'un système de santé plus juste, plus résilient et mieux connecté au reste du monde.

**Clavère NKEN, Chef CEL-COM MINSANTÉ**

# Le Cameroun prépare le premier festival international du poivre de Penja



Le Ministre du Commerce, **Luc Magloire Mbarga Atangana**, a pris part ce mardi 3 juin 2025, à une conférence de presse à laquelle l'a convié le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, **Gabriel Mbairrobe**. Cette rencontre avec la presse nationale et internationale, tenue dans les locaux du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, portait sur l'annonce de la première édition du Festival international du poivre de Penja baptisée « *Festi Poivre Penja 2025* ». Une initiative du Groupement Indication géographique protégée poivre de Penja (Groupement IGP poivre de Penja) qui se déroulera du 24 au 26 juin 2025 à Penja, dans le département du Mounjo, Région du Littoral.

Placé sous le thème « *Allons*

à la découverte de l'authenticité du poivre de Penja », cet événement ambitieux de hisser cette épice camerounaise au rang qu'elle mérite sur l'échiquier international. La rencontre avec la presse nationale et internationale a réuni, aux côtés des deux ministres, le Secrétaire général du ministère des Mines ainsi que le Directeur général de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI).

Le Festival du poivre de Penja s'inscrit dans une démarche ambitieuse de valorisation du patrimoine agricole camerounais. Ses objectifs sont multiples et clairement définis : promouvoir le poivre de Penja comme un produit local de haute qualité capable de rivaliser avec les meilleures épices du marché international, sensibiliser les visiteurs aux méthodes artisanales et durables qui font la renommée de cette

épice, et favoriser les échanges entre producteurs, chercheurs et acteurs du secteur agroalimentaire.

Interpellé par les journalistes sur la pertinence d'un tel festival, le Ministre du Commerce a été catégorique : « *Nous n'avons pas tort de vanter les qualités exceptionnelles du poivre de Penja. Mais il faut se montrer, se vendre. Et ce festival du poivre de Penja participe à cet exercice* ».

Le membre du gouvernement a insisté sur l'importance de la promotion commerciale : « *Vous pouvez avoir le meilleur produit du monde, mais si vous ne l'exposez pas, on ne le connaîtra pas, on ne le consommera pas et vous ne pourrez pas développer la production. Organiser ce festival, c'est montrer le produit, mettre en vitrine ses qualités, sa valeur et pouvoir développer la consommation* ».

S'inspirant du modèle réussi de la filière café, **Luc Magloire Mbarga Atangana** a suggéré au Groupement IGP poivre de Penja de créer des « *Maisons du poivre* » dans les principales villes du pays, à l'image de la Maison du café de Yaoundé, mais aussi des vitrines dans les aéroports qui permettront aux voyageurs de pouvoir trouver le produit au moment de leur embarquement. Cette initiative pourrait contribuer à démocratiser la consommation locale de cette épice d'exception. Avec une production annuelle d'environ 800 tonnes, le poivre de Penja affiche une capacité d'exportation de 320 tonnes par an, soit 40% de la production totale. Principalement destinées aux marchés européens, asiatiques et nord-américains, ces exportations se négocient à plus de 23 euros le kilogramme, soit plus de 15.000 FCFA.

**Celcom Mincommerce**

## LUTTE CONTRE LES CANCERS PÉDIATRIQUES

## Améliorer la prise en charge des cancers infantiles

La révision du Manuel de Réseaux de soins en oncologie pédiatrique au Cameroun était le sujet de préoccupation d'experts en oncologie pédiatrique, réunis à Yaoundé, le 30 mai 2025.

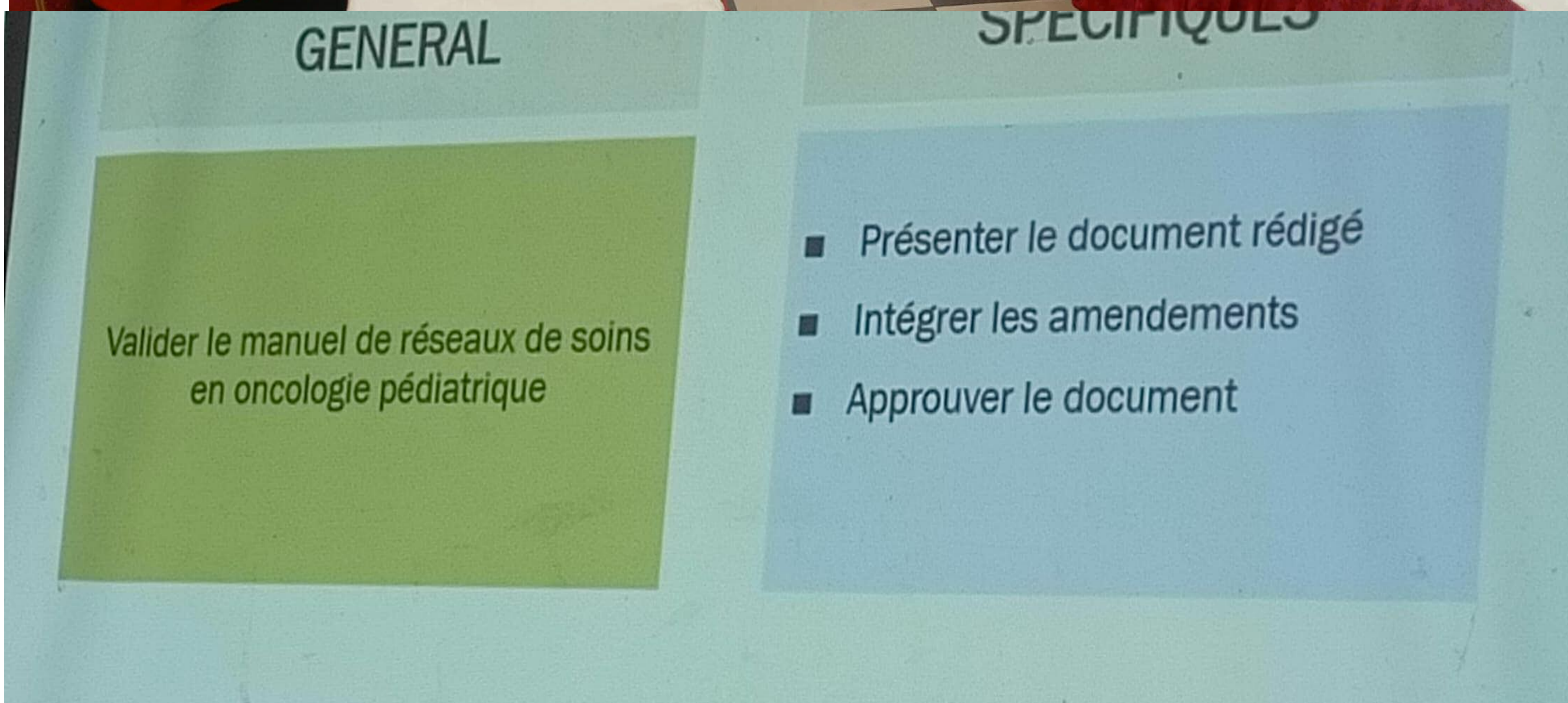
Présidée par le Conseiller Technique N°2, au Ministère de la Santé Publique, le Pr MENDIMI NKODO Joseph Marie, au nom du Ministre de la Santé Publique, la réunion avait pour objectif de : pallier tous les manquements parus lors de la relecture dudit manuel. De façon plus spécifique, il s'est agi de réviser le manuel définissant les standards de soins, les protocoles thérapeutiques et les mécanismes de coordination entre les établissements de santé.

Bien plus, les participants à cette rencontre ont également planché sur le renforcement des réseaux de soins en assurant une meilleure continuité des traitements et un suivi efficace des jeunes patients. Par ailleurs, ils ont travaillé à l'harmonisation des pratiques entre les différents acteurs impliqués dans l'oncologie pédiatrique.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre d'une série d'initiatives visant à améliorer la qualité des soins en oncologie pédiatrique, notamment par la formation du personnel médical et la mise en place de protocoles adaptés aux réalités locales. Elle reflète l'engagement du Cameroun à offrir des soins de qualité aux enfants atteints de cancers.

Afin de parachever le manuel, plusieurs recommandations ont été prises, et le Conseiller Technique N°3, au ministère de la santé publique, le Dr ZE KAKANOU Florence, a donné une semaine à l'équipe pour la finalisation dudit document, en insistant sur des entrevues dont la première se fera dès lundi prochain. Cet événement marque une étape majeure dans l'amélioration de la prise en charge des cancers infantiles dans le pays.

Patrick EBELE/CELCOM  
/MINSANTE





**Le GOÛT**  
**PIMENTÉ**  
**de ÇA!**

